

ASSOCIATION DE BOULOURIS
POUR LA QUALITÉ DE LA VIE



Association agréée par la Préfecture du Var
Bureau municipal de Boulouris 83700 Saint-Raphaël

Décembre 2025

BULLETIN
D'INFORMATION

No 126

L'association (septembre 2025)	02
Le mot du Président	03
Les Commissions ont la parole	
Urbanisme	04
Révision du PLU	
Communication/ Conseils	05
Environnement	05
Repas annuel	
Menu	06
Inscription	08
Chronique de madame Figanière	10
Pêle-mêle	11
Infos/Agenda	
Infos pratiques	12

L'association (Septembre 2025)

Bureau et administrateurs

Président	Gilles Maison
Vice-présidente	Françoise Tetaz
Trésorier	Frédéric Blondel
Secrétaire	Catherine Blondel
Secrétaire adjointe	Jacqueline Doukali
Présidente d'honneur	Françoise Thomas

Administrateurs (hors bureau)

Mesdames	Messieurs
Marie-Françoise Bouchet	Jean-Louis Chabanas
Caroline Maison	Patrick Fresnais
Danièle Mistral	
Annie Pascal	

Conseillers

Mesdames	Messieurs
Élodie Fresnais	
Josette Guerrin Historienne de l'association	

Délégués de Secteur

1	Mme Mistral
2	
3	Mme Guillaud
4	
5	Mme Maison
6	
7	Mme Doukali
8	Mme Tetaz

Le mot du Président

Chers adhérents,

Une année se termine, les fêtes approchent et voici déjà notre dernier bulletin.

Vous y trouverez les infos concernant le nouveau PLU et le sujet récurant sur la fibre et son déploiement qui est bien en deçà de ce que nous attendons tous.

Je remercie Jean Louis Chabanas et Patrick Frenais pour leur implication dans ses domaines respectifs grâce à leur travail.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et nous aurons le plaisir de nous retrouver pour notre repas annuel le 31 janvier 2026. Je vous y espère nombreux, j'aurai ainsi le plaisir de vous voir et pour certains de vous revoir.

A très bientôt et prenez soin de vous et de vos proches.

Votre président,

Gilles Maisen

Les commissions ont la parole

➤ **Urbanisme Jean-Louis Chabanas**

Révision Générale N° 2 du Plan Local d'Urbanisme

Le Commissaire-Enquêteur a remis son rapport fin octobre. (la totalité de ce rapport est consultable sur le site de la ville)

Ses conclusions sont les suivantes :

En résumé de mes conclusions :

- *Je souligne la qualité du travail réalisé malgré le fait que son expression dans le cadre du dossier d'enquête ait pu être mal comprise et appréciée par une partie du public ;*
- *Je partage les orientations générales du projet de révision n°2 du PLU et ses traductions réglementaires écrites et graphiques, après prise en compte des contributions du public et des PPA, comme exprimé dans le mémoire en réponse de la commune ;*
- *J'émet les deux recommandations suivantes ;*

Maitriser le développement du nombre de logement sur la commune

Assurer le contrôle effectif que la commune devra apporter à la conservation et au remplacement, lorsqu'il sera néanmoins nécessaire, des « grands arbres »

Et j'exprime un avis favorable au projet de révision générale n°2 du PLU, un des objets de l'enquête publique unique qui m'a été confiée.

Lors de notre rencontre du 3 septembre avec le Commissaire-Enquêteur nous avons indiqué notre satisfaction de l'apparition d'une zone « Uvj2 » couvrant la plus grande partie de la zone pavillonnaire de Boulouris qui augmente sensiblement les contraintes de construction. (Pour rappel : emprise au sol maximale 15%, implantation limites séparatives 6 ml, surface minimum d'espaces verts 60%.)

Nous avons cependant formulé plusieurs propositions d'amélioration du dossier auxquelles la Mairie a répondu :

Hauteur des constructions :

La hauteur maximale autorisée est de 7m.

Mais un architecte un peu malin peut facilement faire 2,5 niveaux habitables ce qui ne correspond pas à l'esprit du texte.

Nous demandons que le nombre de niveaux habitables soit strictement limité à 2 par l'introduction d'une clause le précisant. (une telle clause existait dans les règlements précédents).

Et nous demandons que les éléments de toiture de type lucarne, chien assis ou terrasse tropézienne participants à cette transgression soient interdits.

➤ **Communication/Conseils Patrick Fresnais**

➤ Fibre déploiement. Le 100 % fibre ne sera pas atteint en 2025.

c'est le mode STOC (recours aux sous-traitants) qui est la principale source du retard du déploiement. L'absence de vérification et de sécurité dans les armoires de raccordement accessibles à l'ensemble des opérateurs laisse la porte ouverte aux débranchements, écrasement de ligne et dégradations de toute sorte. Quelles seront les mesures prises pour l'avenir !

Des secteurs sont également ralentis pour leur raccordement à cause de la proximité de la fibre avec les réseaux électriques, tous les riverains n'étant pas logés à la même enseigne suivant l'intervenant.

➤ **Environnement Caroline Maison**

Le calendrier concernant l'enlèvement des déchets verts nous semble peu adapté au niveau du rythme des enlèvements.

En effet la période des tailles devrait être plutôt limitée au printemps pendant la période de nidification des oiseaux car l'interdiction de tailler est dans le Var entre le 16 mars et le 15 août (article D.64-52 du code rural pour la métropole). De plus la taille est un risque d'incendie en période de risque incendie avec les outils thermiques et électriques.

Il serait bon d'en tenir compte pour permettre la récupération des déchets verts chaque semaine en période hivernale et une fois par mois lors des autres périodes ceci aurait pour conséquences de ne plus voir des bacs débordants en hiver le restant de l'année permettrait l'arrachage des mauvaises herbes qui peuvent être pour la plupart compostées et sont plus facilement mises dans les bacs en prenant moins de volume que du branchage.

De plus nombre de résidences privées n'ont pas le bénéfice de ce service et les habitants sont obligés d'aller à la déchèterie avec leur véhicule qui ne sont pas forcément habilités à cette tâche.

Le batardeau qui empêche l'eau de s'écouler a été enlevé et sera reposé dès le début de la période estivale en mai 2026. Le but de ce batardeau est d'éviter l'eau issue des pluies qui pollue la mer et empêche la baignade.

Certains de nos adhérents se plaignaient d'avoir des résidus d'eau stagnante qui favorisaient la prolifération de moustiques.

Cette situation sera réglée en juin avec le changement des pompes qui seront reliées au centre technique avec une alarme en cas de dysfonctionnement ce qui permettra aux services compétents d'intervenir le plus rapidement possible.

Une arrivée d'eaux usées se déverse de temps à autre celle-ci est particulièrement nauséabonde. Nous continuons notre enquête pour en connaître l'origine avec l'aide de nos adhérents et nous ne manquerons pas de trouver l'origine et de faire en sorte d'y remédier.

repas annuel
l'amedi 31 janvier
2026
vers 12h



Urban Beach 2170 rte de la Corniche à Boulouris



L'Urban Beach 31 euros

Punch avec ou sans alcool

∞Entrée∞

Tartelette de rouget à la provençale

Ou

Salade deux chèvres

∞Plat∞

Thon mi-cuit aux deux sésames et ses nouilles chinoises

Ou

Agneau de 7h, mousseline de petit pois menthe et gratin de chou-fleur

∞Dessert fait par la cheffe pâtissière∞

Bûche chocolat

Ou

Bûche aux fruits rouges

∞Boissons∞

1 bouteille de vin (blanc, rouge, rosé) pour 4 personnes

boisson chaude en fin de repas



Repas annuel
Samedi
31 janvier 2026
vers 12h
à l'Urban Beach
31 euros par personne
 2170 rte de la Corniche à Boulouris

- **Règlement à l'inscription : dernier délai 26 JANVIER 2026 au matin**
- **Nom, Prénom :**
.....
- **Numéro de tel. :.....adresse mail :.....**
- **Nombre de personnes :**
- **Ci-joint mon règlement de :.....**
- **Date :.....Signature :**

Choix

- **Entrée :**
.....
.....
.....
- **Plat principal :**
.....
.....
.....
- **Dessert :**
.....
.....
.....

➤ Chronique de Madame Figanière

Dans le Midi, même en décembre, le soleil garde une manière bien à lui d'entrer dans les maisons. Il s'attarde sur les tables, éclaire les visages et semble dire que l'hiver peut attendre. Madame Figanière le remarqua en ouvrant ses volets : la lumière était franche, presque joyeuse, comme une promesse.

Elle préparait Noël avec le respect tranquille des choses importantes. Le *gros souper* demandait du soin : trois nappes blanches, la crèche installée près du buffet, le ravi bien au centre, bras ouverts à la joie. Et surtout, les treize desserts, qu'elle disposait avec application, chacun à sa place, comme on le faisait avant elle.

La pompe à l'huile embaumait la fleur d'oranger. Les nougats, blanc et noir, attendaient leur heure. Calissons, figues sèches, noix, amandes, raisins, dattes et oranges composaient ce paysage sucré où se mêlaient l'enfance et la mémoire.

Ses enfants arrivaient, suivis des petits-enfants, pleins de soleil même à la nuit tombée. La maison se remplit vite : rires dans l'entrée, manteaux jetés sur les chaises, santons déplacés par des doigts curieux. Madame Figanière, que l'on appelait parfois Angèle dans la famille, observait tout cela avec ce sourire discret qui ne le quittait que pour mieux revenir.

C'est plus tôt dans la journée qu'elle avait croisé Augustine, sa voisine du palier, sa compagne fidèle du marché de Boulouris chaque lundi.

— *Vous préparez Noël ?* avait demandé Augustine.

— *Comme toujours,* avait répondu Madame Figanière. *Et vous ?*

Augustine avait hésité, puis laissé tomber :

— *Je serai seule. Les enfants sont trop loin. La vie les a emportés ailleurs...*

Ce souvenir revint à Angèle quand elle posa une assiette supplémentaire sur la table.

Le soir venu, lorsque la porte s'ouvrit à Augustine, celle-ci entra avec une pudeur mêlée d'émotion.

— *Vous êtes sûre que je ne dérange pas ?*

— *En Provence,* répondit Angèle, *une table sans partage n'est pas une vraie table.*

Et alors, la fête commença vraiment.

Les enfants firent de la place, les petits-enfants posèrent mille questions. Augustine raconta le marché, les olives de cette année, les poissons argentés, les vendeurs qui chantaient presque. Angèle riait franchement, heureuse de voir sa voisine détendue, le regard brillant, la voix retrouvée.

Les verres se levèrent. Les plats circulèrent. On rompit la pompe à l'huile avec respect, chacun trempant son morceau dans le vin cuit. Les treize desserts passèrent de main en main, accompagnés de souvenirs, d'anecdotes et de plaisanteries. Augustine et Angèle échangèrent un regard complice, celui de deux femmes qui savent que le bonheur tient parfois à une chaise ajoutée sans bruit.



Pêlemêle



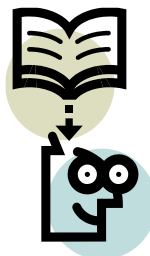
Questions

Réponses

- Le poissonnier installé depuis peu sur le marché de Boulouris nous a quitté. malgré son engagement auprès de notre association la clientèle n'étant pas au rendez-vous il a préféré choisir d'autres marchés. c'est bien regrettable ses produit et sers tarifs étaient très corrects. Espérons que nous arriverons à attirer d'autres commerçants pour faire vivre notre marché hebdomadaire les gents venaient le voir pour lui dire que c'était super qu'il soit là mais ils allaient acheter ailleurs...
- Nous avons le plaisir de vous annoncer la fin des travaux concernant l'élargissement du trottoir en face le SPAR ce qui va permettre (certains d'entre-vous s'en sont rendu compte) à la pérennisation de l'étalage des fruits et légumes pour notre magasin ainsi que la sécurisation des piétons et clients. Merci à la municipalité d'avoir procédé à ces travaux bien nécessaires qui étaient demandés par nombre d'entre vous.
- Ramassage des déchets verts : 7 et 21 janvier 2026. Les sapins devront être déposés à côté du bac ou devant l'habitation.

**les permanences reprennent le lundi aux heures habituelles le lundi de 10 heures à midi. N'hésitez pas à venir nous rencontrer .
au plaisir de nous voir.**

PRATIQUE Nous joindre ? : **0494832372** ou
0670595693 numéro personnel du Président, n'en abusez-pas !



 Nous écrire ? : **Bureau municipal de Boulouris**
50 Bd des Mimosas 83700 Saint-Raphaël

Tous les Lundis à partir de 10h

Salle au 1^{er} étage au-dessus de la poste

- Un administrateur peut vous renseigner, vous conseiller ...

Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et à vos différents problèmes sur notre qualité de vie. Bien sûr nous comptons sur votre apport : avis, suggestions, documents, ..., tout ce qui peut nous aider à atteindre nos objectifs communs.
Nous vous attendons ...

Rappel :

L'assemblée générale du 16 juin 2025 a maintenu la cotisation annuelle (année calendaire) à 25€ par famille. Une majoration de 5€ est appliquée pour les personnes qui ont demandé de recevoir le bulletin par la poste.

Règlement par chèque ou virement (de préférence) ou en espèces

Règlement par virement : n'oubliez pas de remplir votre feuille de cotisation

Précisez votre nom et l'objet du virement (cotisation 20xx)

Marché : Esplanade Saint-Jean le lundi matin

Les encombrants :

Renseignements : Mairie 0494197140-Pizzorno 0498118340-Déchetterie 0494405920

Les Vendredis 16 janvier, 13 février, 13 mars, 17 avril :

Quartier Estérel Plage - Logis de l'Aspé - Péguière - Boulouris.

Les Samedis 17 janvier, 14 février, 14 mars, 18 avril :

Quartier Aiguebonne - le Dramont .

Les Lundis 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril :

Quartier Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

.Il est demandé aux personnes désirant être débarrassées des objets encombrants (monstres) de bien vouloir faciliter le ramassage en les déposant entre **la veille du ramassage à partir de 18 heures et le jour du ramassage jusqu'à 6h00**** en fonction de la localisation de leur domicile. Les objets encombrants seront déposés en ordre, en bordure de la chaussée.

Sont autorisés : appareils électroménagers, sommiers, matelas, vélos, mobilier, canapés, fauteuils, ...

Sont interdits : les pneus, batteries, végétaux, produits toxiques, produits liquides, produits issus de travaux, matériaux de construction

****Vous pouvez être verbalisés si vous sortez vos encombrants en dehors de cette plage**

horaire

Informations complémentaires :

Les déchets doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h, 10 articles maximum par administrés sont autorisés. Les « encombrants sont constitués d'objets domestiques usagers non dangereux, non toxiques et non biodégradables dont vous souhaitez vous débarrasser mais que vous ne pouvez emmener vous-même en déchèterie car ils sont trop volumineux ou trop lourds. Voir la liste des déchets acceptés sur le site https://esterelcotedazur=agglo.fr/dechets/les_collectes/collecte-des-encombrants/.

Pour les gros électroménagers, vous pouvez prendre rendez-vous gratuitement sur www.jedonnemonelectromenager.fr. ce service en partenariat avec le SMIDEV et l'éco-organisme ecosystem reprend vos équipements gratuitement, directement au sein de votre domicile.